

L'hon. M. Starr: Un moment, s'il vous plaît; ne soyons pas trop enthousiastes, monsieur le président. Plusieurs députés voudraient poser des questions, et j'en connais un de mon parti qui voudrait dire quelques mots au début de l'étude du premier crédit. Si vous me permettez de faire une proposition, monsieur le président, vous pourriez peut-être ne pas vous presser au sujet du premier crédit.

L'hon. M. Bell: Le ministre n'est pas présent, monsieur le président.

M. Woolliams: Nous ne voulons pas adopter ses crédits avant son arrivée.

L'hon. M. Turner: Monsieur le président le ministre est ici.

L'hon. M. Bell: Monsieur le président, le ministre veut-il faire une déclaration d'ouverture?

L'hon. M. Marchand: Monsieur le président, je ne veux faire qu'une brève déclaration pour l'instant. Je recevrai bientôt les crédits qui sont encore à mon bureau. Je ne prévoyais pas que les choses iraient aussi vite cet après-midi.

[Français]

Monsieur le président, je veux tout d'abord féliciter mon prédécesseur, l'honorable ministre actuel du Travail (M. Nicholson), des progrès qu'il a réalisés à l'époque où il était le titulaire du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration.

J'aimerais aussi rendre un hommage particulier à tous les anciens ministres de la Citoyenneté et de l'Immigration qui siègent à l'heure actuelle dans cette Chambre—il y en a six, je crois. Je suis probablement le ministre le plus surveillé par ses ancêtres. Sachant que ce sont des hommes distingués, il me fait plaisir de leur rendre hommage.

Maintenant, vous savez que la division de l'immigration sera éventuellement intégrée au ministère de la main-d'œuvre. En temps utile, nous pourrions discuter de cet aspect. Pour le moment, relativement à l'immigration, j'aimerais signaler à la Chambre que 142,000 immigrants sont entrés au Canada l'an dernier. Ceci, vraisemblablement, était une augmentation de 30 p. 100 sur l'année précédente. Comme en font foi les données statistiques que nous venons de recevoir pour le mois de janvier, une augmentation de 30 p. 100 est indiquée sur le mois de janvier 1965.

Il est sûr, pour l'expansion et la croissance du Canada, qu'il est indispensable que nous continuions d'avoir une immigration susceptible de répondre aux besoins du marché du travail.

Maintenant, je ne veux pas limiter ou restreindre, si vous voulez, la valeur de l'immigration à des données strictement économi-

[M. le président suppléant.]

ques, mais il est peut-être intéressant pour la Chambre de savoir que, pour faire venir un immigrant chez nous au Canada, cela coûte environ \$100, alors que la valeur d'investissement d'un immigrant, c'est-à-dire l'argent que l'immigrant apporte avec lui au Canada représente à peu près \$1,000. C'est-à-dire que l'an dernier, il y aurait eu, grâce aux immigrants, un investissement financier équivalent à 150 millions de dollars.

Il est sûr que notre politique d'immigration n'est pas toujours ce que nous aimerions qu'elle soit, et ce pour bien des raisons. Au fait, nous ne pouvons pas avoir toute la main-d'œuvre qualifiée dont nous aimerions disposer dans le moment, et ce non pas par fanatisme ou, disons, par une politique qui aurait été préorientée, mais parce que certains pays n'acceptent pas, ou difficilement, d'envoyer des immigrants au Canada. La France, par exemple, est assez allergique à l'immigration de ses citoyens. Il y a aussi le fait que nous n'avons pas un bureau d'immigration dans tous les pays du monde. Et, en dernier lieu, je dois signaler que présentement nous ne sommes pas le seul pays à vouloir obtenir de la main-d'œuvre qualifiée. La plupart des pays d'Europe bénéficient du plein emploi et veulent garder leur main-d'œuvre qualifiée, et avec raison, mais ceci limite évidemment nos sources d'immigration.

C'est la première fois que je présente, devant ce comité, des crédits budgétaires qui sont déjà dépensés et qui l'ont été par un autre ministre, mais, de toute façon, j'accueillerai bien volontiers les questions que vous voudrez bien me poser.

[Traduction]

L'hon. M. Bell: Monsieur le président, je regrette vivement que le comité n'ait pas grand temps pour discuter ces crédits. Nul autre ministère ne saurait profiter davantage d'un examen fouillé et exhaustif de ses politiques et pratiques, et de directives précises du gouvernement et du Parlement quant à son activité à l'avenir. A mon avis, le Parlement a négligé le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration. En conséquence, des fonctionnaires dévoués, ne voyant pas dans quel sens le gouvernement et le Parlement voulaient que soient orientées leurs politiques, se sont sentis abandonnés dans la tempête, sans compter que bon nombre d'entre eux ont été désappointés, pour ne pas dire enragés, par les changements et renversements répétés dans l'orientation de la politique.

Qu'il me soit permis de féliciter le ministre à l'occasion de la première présentation de ses crédits au Parlement, tout en rappelant toutefois que le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration a été négligé par le premier